

Appel à candidatures :

Année de campagne : 2019
N° appel à candidatures : 9
Publication : 13/03/2019
Etablissement : UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE
Lieu d'exercice des fonctions :
Section1 : 21 - Histoire, civilisation, archéol. et art des mondes anciens et ...
Quotité du support : Mi-temps
Date d'ouverture des candidatures : 13/03/2019
Date de clôture des candidatures : 10/04/2019, 16:00 heures (heure de Paris)
Date de dernière mise à jour : 12/03/2019

Contacts et adresses correspondance :

Contact pédagogique et scientifique : Mr Pierre FRÖHLICH - Responsable de la section histoire ancienne
Contact administratif: ALICE RAINTEAU
N° de téléphone: 05.57.12.10.52
05.57.12.47.96
N° de fax: 05.57.12.46.13
E-mail: alice.rainteau@u-bordeaux-montaigne.fr
Dossier à envoyer à : UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE
D.U - DRH ENSEIGNANTS
ATER SECTION N° 21
33607, PESSAC

Spécifications générales de cet appel à candidatures :

Profil appel à candidatures : Voir fiche de poste
Job profile : History
Champs de recherche EURAXESS : Other -
Mots-clés: histoire romaine

FICHE DE POSTE RECRUTEMENT

D'UN/UNE ATER Attaché(e) Temporaire d'Enseignement et de Recherche

Statut	ATER
Section CNU	21
Durée du recrutement	1 an
Début du contrat	01/09/2019
Localisation	Université Bordeaux Montaigne, PESSAC
Composante d'affectation	Département Histoire
Filière de formation concernée	Histoire ancienne (Histoire romaine)
Laboratoire de Recherche de rattachement	Institut Ausonius – UMR 5607
Date limite d'envoi des dossiers	Mercredi 10 avril 2019 Envoi en recommandé, le cachet de la Poste faisant foi

Conditions de recrutement :

Les attachés temporaires d'enseignement et de recherche (A.T.E.R.) sont régis par le décret n° 88-654 du 7 mai 1988 relatif au recrutement d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche dans les établissements publics d'enseignement supérieur.

Obligations de service :

L'ATER recruté(e) aura un contrat comprenant 96h de cours, il/elle participera aux diverses obligations qu'implique son activité d'enseignement : encadrement des étudiants, contrôle des connaissances et examens.

Enseignement et besoins pédagogiques :

L'ATER recruté(e) devra prioritairement s'investir à tous les niveaux de l'enseignement de la licence, en histoire romaine (période républicaine et impériale). Selon les besoins de la section, elle ou il pourra éventuellement intervenir au niveau master (épigraphie latine) et dans la préparation du CAPES d'histoire-géographie.

FICHE DE POSTE RECRUTEMENT
D'UN/UNE ATER Attaché(e) Temporaire d'Enseignement et de Recherche

Activité de recherche :

Tous les profils en histoire romaine sont envisageables.